Trente-neuvième Année — N° 155 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES | LUNDI 4 JUIN 1894.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois . . 26 fr. . . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 3 JUIN 1894

A LA RECHERCHE D'UNE ENSEIGNE

La manie de s'émietter en groupes et en fractions de groupes ayant exercé de terribles ravages dans les précédentes Assemblées, la Chambre de 1889 supprima ces tronçons parlementaires comme encombrants et dangereux.

Cette poussière de groupes une fois balayée, les choses n'en allèrent pas beaucoup mieux, et comme les Parlements passent assez volontiers d'un extrême à l'autre, après avoir proclamé ces parlotes funestes, on les réhabilita comme indispensables. Malheureusement, on tombe une fois encore dans cet excès qui, en tout, est un défaut.

Les groupes sont en passe de se fractionner à l'infini, de se subdiviser en groupécules et nous verrons, un jour ou l'autre, renaître de ses cendres cette réunion Changarnier qui fut célèbre un instant à l'Assemblée nationale. De temps à autre, elle faisait courir le bruit de sa convocation et l'on voyait alors le général se diriger vers un bureau, s'y enfermer solitaire et s'adresser des objections qu'il réfutait avec beaucoup de force. Lorsqu'il sortait enfin de son désert, il rédigeait un procès-verbal que ses amis de la presse reproduisaient par pure complaisance. Ce groupe, d'ailleurs homogène, ne fit guère parler de lui qu'à l'époque où l'Assemblée élut les sénateurs inamovibles. Il réclama sa part du gâteau, se fit apporter la liste des candidats et y inscrivit résolument le général Changarnier.

Nous n'en sommes pas encore là, mais l'émiettement commence. On s'occupe, depuis quelques jours, de constituer deux nouveaux groupes : l'un, radical, et l'autre que M. Isambert couve, après l'avoir fondé, de nuance indécise.

Ce dernier s'est réuni hier, non pour élaborer un programme, mais pour choisir son enseigne. Après avoir longtemps hésité entre diverses étiquettes, il a résolu de s'intituler progressiste, en se réclamant du souvenir de Gambetta. « Gambetta, Isambert successeur », c'est une belle enseigne.

Mais pourquoi progressiste, et que signifie cette prétention à un pareil monopole? Tout le monde est progressiste, plus ou moins, selon ses moyens et sa prudence. Dès lors, à quoi ceci rime-t-il? A rien, évidemment; ce n'est qu'une enseigne trompeuse qui cache mal un vieux fonds de commerce dont personne ne veut plus, dont personne n'ose plus parler : la concentration.

L'AFFAIRE TURPIN

Paris, 2 juin. — Sous ce titre : *Dernières déclarations de Turpin*, on lit dans la *Patrie* :

« Notre collaborateur, M. Gaston Lagrange, nous téléphone de Bruxelles à midi : Eugène Turpin est très surexcité par la lecture qu'il vient de faire dans le *Journal officiel* du discours du ministre de la guerre. Ce discours, déclare-t-il, n'est qu'un long tissu de *calomnies* et d'*inexactitudes* dont le général Mercier aura bientôt à rendre compte au pays. « Je crois savoir, en effet, que la solution si anxieusement attendue de ce douloureux incident national est imminente. Jusque-là, Eugène Turpin ne se prêtera à aucune interview ni communication. »

L'agitation dans le monde des inventeurs

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, tous les inventeurs éconduits par les bureaux du ministère de la guerre profitent de la circonstance pour exposer tout au long leurs récriminations. C'est ainsi qu'un M. Giffard, inventeur du gaz liquéfié, applicable aux armes de guerre, raconte à la *Patrie* que, reçu au ministère de la guerre au sujet de sa découverte, il fut favorablement accueilli par M. de Freycinet, alors ministre, mais qu'*aucune suite* n'ayant été donnée à son entrevue, il dut s'adresser à l'industrie privée. M. Giffard dit en terminant que si l'invention de Turpin est une application des gaz liquéfiés, il s'interposera pour en empêcher l'exploitation, étant propriétaire des brevets lui assurant les bénéfices de sa découverte.

Le cas du colonel de Bange est plus sérieux, par rapport à la notoriété qui s'attache à l'inventeur du canon qui porte son nom. Voici le résumé de ce qu'il raconte aujourd'hui :

« Pareil fait m'est arrivé à propos de certaines améliorations que je proposai d'introduire dans le matériel de campagne. Je reçus du ministre de la guerre une lettre tout juste courtoise. Cette lettre disait en substance : « Vous avez quitté l'armée, restez tranquille. » Bref, on m'envoyait promener. Je me le suis tenu pour dit; mais si les faits que je vous ai signalés à la guerre son regrettables, que dire de ce qui se passe à la marine où l'honnêteté signalée à la guerre n'existe même pas? M. Barbey, alors qu'il était à la rue Royale, ennuyé des désagréments que lui avait suscités l'interpellation Clémenceau sur les canons à tir rapide, me fit des ouvertures. J'acceptai en demandant trois mois. L'usine Cail consentit à faire les frais. Bref, le canon fut prêt; mais dans l'intervalle, M. Barbey avait *quitté le ministère et jamais mon canon ne fut même essayé.* »

» Il en résulta pour les établissements Cail une perte de cent mille francs. Or, je suis absolument persuadé que les principes sur lesquels repose mon canon sont excellents. Il y a vingt ans déjà que la marine serait pourvue d'un pareil matériel si on avait voulu me laisser faire. Qu'a-moi, on m'ait dit : « Vous êtes un inventeur, allez vous coucher! » cela m'était égal, je savais à quoi je m'exposais; mais je trouve très regrettable qu'on ait fait subir une perte de 100,000 francs à un établissement industriel qui ne peut même pas s'en plaindre pour ne pas encourir les représailles de l'administration au sujet d'autres fournitures. »

Le brevet de Turpin

Le *Patriote* de Bruxelles annonce qu'il a pris auprès des autorités des informations qui lui permettent d'affirmer que Turpin n'a pris aucun brevet ni fondé aucune société en Belgique pour exploiter sa nouvelle invention. Il n'existe qu'un seul brevet pour la mélinite; mais ce brevet a été pris autrefois par les soins d'une agence.

Un déjeûner avec Turpin

La *Cocarde* reçoit par téléphone de Bruxelles de son correspondant particulier :

« J'ai déjeuné avec Turpin et nous avons eu une longue conversation sur les faits qui préoccupent si vivement l'opinion publique en France. A l'heure actuelle, vous pouvez en toute sécurité affirmer que Turpin n'a traité ni avec l'Allemagne ni avec aucune puissance étrangère; il m'autorise à le dire très haut. En outre, Turpin est résolu à garder pour la France le bénéfice de son invention, mais il attend, pour la livrer, qu'on ait nettoyé les bureaux du ministère et qu'on se soit débarrassé des gens qui gouvernent aujourd'hui notre pays. »

La mitrailleuse de Turpin

Dans le *Figaro* de samedi, M. Francis Laur, un ami de Turpin, dit avoir appris de ce dernier en prison que son invention nouvelle est l'application au canon du principe de la mitrailleuse avec l'automatisme absolu dans le chargement et les gaz liquéfiés ou tout autre explosif qui est moteur ou propulseur; mais l'approvisionnement énorme exige un train ou un bateau. Une armée précédée de cet approvisionnement peut s'avancer aussi loin qu'elle le voudra, toujours à l'abri. C'est, en effet, un éventail de feux couvrant au besoin un cercle de douze kilomètres de diamètre et fauchant tout devant lui. Les projectiles sont des obus de quelques centimètres de diamètre *lancés à profusion sans fumée* avec une vitesse initiale énorme.

L'AFFAIRE SERRANT

La *Libre Parole* revient aujourd'hui en détail sur une affaire dont le *Figaro* avait parlé en passant, il y a quatre jours.

M. Serrant, ingénieur et chimiste, avait inventé le bispain, destiné à remplacer le biscuit dans l'alimentation des troupes, la paneteuse, pour la manutention rapide du pain en campagne, et la crésyllite, produit analogue et préférable à la dynamite, paraît-il.

En 1891, M. Serrant se plaignit à M. de Freycinet de ce que le ministère de la Guerre utilisait certaines de ses inventions sans les lui payer. M. Laguerre servait d'avocat-conseil à M. Serrant, et obtint de M. de Freycinet la communication du dossier complet de M. Serrant.

Dans ce dossier, il y avait un peu de tout. M. Serrant le fit copier et photographia même diverses pièces compromettantes. Ainsi, on y trouvait un rapport du général Matthieu, disant textuellement ceci :

» Lorsque Turpin avait présenté son invention au ministère de la Guerre, les services compétents s'étaient préoccupés avant tout des moyens de profiter de ses idées, de ses travaux et de ses communications, sans avoir plus rien à démêler avec lui, en raison de ses prétentions qu'on prévoyait devoir être exagérées ».

On plus simplement, qu'on avait tâché de surprendre le secret de l'inventeur, pour n'avoir pas à le payer aussi cher qu'il le demanderait.

On voit qu'il ne serait pas bon de rencontrer les *services compétents*, le soir, au coin d'un bois! On y apprenait *encore dans ce dossier que :*

« L'administration militaire, malgré l'avis formel de Commissions techniques compétentes, malgré aussi un décret ministériel du 29 octobre 1891, avait confié pour un chiffre énorme, certaines fournitures, reconnues défectueuses, à un groupe de financiers, parmi lesquels se trouvait le baron de Reinach. »

Enfin, l'affaire de M. Serrant marchait bien et le ministère allait lui rendre justice, quand, en juin 1892, survint le procès de la *Libre Parole*, où M. Serrant fut cité comme témoin. De ce jour, M. Serrant fut mis en quarantaine *par les bureaux de la Guerre; il en fut réduit à* intenter, contre l'administration, un procès qui dure encore.

LES DAMNÉS DE LA SCIENCE

Ce sont les inventeurs, les pauvres inventeurs; si dédaignés, si raillés — si *méconnus*!

Autrefois, quand j'avais plus d'illusions sur les hommes et les choses, ils étaient l'objet de mes préférences intellectuelles, d'une sollicitude attendrie et admirative. Je n'aimais pas en eux que le résultat probable; bien davantage l'effort, la lente endurance, le rêve actif et inlassé.

Je vénérais cette idée fixe qui les faisait pareils aux êtres de légendes, doués surnaturellement; non point invisibles eux-mêmes, mais à qui le monde extérieur, ses besoins, ses ambitions, ses hypocrisies, ses crimes, n'apparaissaient point; *tant ils marchaient seuls*, et vite, à la conquête de leur songe!

Même les pires fous — et la raison est souvent rançon de ces fièvres — mêmes les pires fous ne m'effrayaient pas. Dans le chaos de leurs propos, j'entrevoyais l'immensité du labeur accompli; je les écoutais avec patience; et ma pensée, âprement, cherchait à démêler de combien ils étaient éloignés de la chimère, lorsque, étendant la main pour la saisir, ils avaient perdu l'équilibre et roulé dans le vide.

D'aucuns avaient, du geste, effleuré ses ailes; d'autres les avaient senti vibrer entre leurs doigts; ceux-ci les avaient saisi brutalement, à pleine poigne, comme des vainqueurs; ceux-là l'avaient tenue captive, étreinte une seconde, entre leurs bras frémissants — d'autres ne l'avaient jamais vue...

Mais tous avaient aux yeux la même flamme, le même trémolo dans la voix, le même détachement des intérêts auxquels tous se ruaient. Ils voulaient la réussite pour la réussite, d'abord; vaincre, suprême joie. Ensuite, la gloire, comme de la lumière autour de leur création. Puis, de l'argent; pour pouvoir continuer!

Ce sont là rêves nobles, après tout! S'ils étaient jaloux de leur découverte, et ombrageux, c'est qu'elle était la chair de leur chair, l'essence de leur vie — c'est qu'ils l'aimaient! Et je n'en sais pas un qui souhaitât la fortune pour les matérielles satisfactions qu'elle procure : bons repas et lits moelleux, la graisse et la « fête ». Le gain, ce gain fictif, était mangé d'avance, en appareils, en expériences, en soucis nouveaux!

***

Très jeune, très grave, le front barré d'une ride de réflexion, je les écoutais. D'ailleurs, pour quelques détraques, que de vrais savants au verbe sage, à l'allure *calme, j'ai entendus, en ce cabinet du Cri du Peuple* où, sur la table, les plans succédaient aux plans, les manuscrits aux manuscrits!

C'était un véritable défilé de gens à serviette de cuir, en gilets à retres roux, en redingote défraîchie, luisante aux poignets. L'un après l'autre, je les recevais, par rang d'arrivée : et je me rappelle combien m'indignait un vieux rédacteur qui, souriant de mou zèle, hochant la tête, *me disait toujours : — Ça vous passera!*

Hélas! oui, cela m'est passé; et, maintenant, je ne répondrais même point à ces lettres qui, autrefois, m'intéressaient de telle sorte. Ai-je donc tant changé? N'ai-je plus le même cœur?

Si. Mais l'existence m'a révélé l'inutilité de mon effort; d'une intervention qui, jamais, n'aboutit à rien! Des fonds? Je n'en avais pas, je n'en ai jamais eu, et il est bien probable que je mourrai dans la pauvre d'une sans-le-sou! De l'influence? La mienne était presque nulle, à mon sens; seulement, il suffisait qu'on se l'imaginât puissante, pour que je n'aie pas le droit de la refuser.

Alors, je me mettais en campagne, vaillamment. Bien des déménagements que, certes, je n'aurais jamais faites pour moi-même, je les risquais; avec cette belle confiance de la jeunesse, qui s'imagine l'argent auxiliaire du génie, s'achetant des lettres de noblesse par le mécénat dû à la science et à l'art. Quitche!

Parfois aussi, il me semblait que l'Etat, ce grand tuteur de la *patrie française*, veillait à ses intérêts; qu'il devait s'enquérir avec bienveillance de toute ascension vers le progrès; faciliter la tâche aux besogneux, encourager les timides; rassurer les hésitants; faire de l'agriculture intellectuelle; semer à pleines mains pour que la moisson soit bonne et la récolte assurée. Quitche encore!

Je n'ai jamais trouvé un centime pour un inventeur : *je ne lui ai jamais fait franchir le seuil d'un ministère!*

***

Voilà pourquoi j'ai renoncé. L'espérance est viande creuse, qui ne nourrit guère son homme; et c'est risée indigne que la tendre aux affamés. J'ai préféré passer pour ce que sont les autres — les gouvernants, qui ont cependant, eux, charge d'âmes! — j'ai préféré passer pour égoïste, indifférente, qu'entretenir inutilement d'inutiles espoirs.

Mais si mon fils souhaitait d'être inventeur, je ne sais vraiment si je ne le préférerais point au fond de la Seine, avec un collier de moellons.... il souffrirait moins!

Car ce sont des parias, des damnés! Sous ce régime, qui se pique de développement cérébral, on fait à outrance des producteurs, sans préparer nul débouché à leurs produits. On emmagasine la vapeur, on accumule l'électricité — et pas un fil, pas une issue, par qui la force se dépense, utilisée, féconde!

Connaissez-vous donc des catastrophes, et que le vieux monde saute, un jour, comme un bouchon de champagne! Instruire, c'est bien; assurer la dépense et le rapport de l'instruction, c'est mieux. Les bacheliers qui scient du bois sont des révoltés: les institutrices sans emplois sont promises au ruisseau.

Quant aux inventeurs, loin de les accueillir, on les repousse; on se mêle d'eux; ou les hait — ils ont, comme avenir, la Morgue des suicidés, l'Hôpital des miséreux, le cabanon de l'Hospice, s'ils font les malins ou les méchants!

Pourtant, combien qui récèlent, en leurs cartons, en leurs tiroirs, une parcelle de vérité? A les ramasser, à les réunir, à les rejoindre, par un examen attentif, qui sait de quels éléments on ne deviendrait pas maître; de combien serait avancée l'ère bénie où la pauvre humanité pâtira moins, dans ses muscles et dans son esprit?

Mais les « bureaux » sont lieux clos et fermés; les bureaucrates se font les ongles; les ronds-de-cuir signent de vagues papiers — et l'Artilleur flaire le vent!

Il a le nez creux... inventeurs, vous pouvez mourir!

(*Journal*) SÉVERINE.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du samedi 2 juin 1894. — Présidence de M. ETIENNE, vice-président. La séance est ouverte à 2 heures.

M. PÉRIER RÉÉLU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE

L'ordre du jour appelle le scrutin public à la tribune pour l'élection du président de la Chambre en remplacement de M. Ch. Dupuy. Le scrutin est ouvert à 2 h. 1/4, pour une heure. Les députés défilent un à un à la tribune. On remarque plusieurs ministres, notamment MM. Ch. Dupuy, Barthou, Delcassé, Félix Faure. Après avoir déposé son bulletin, M. Ch. Dupuy descend dans l'hémicycle où il s'entretient avec plusieurs députés. Le scrutin est clos à 3 h. 1/4. M. LE PRÉSIDENT proclame les résultats du scrutin pour l'élection du président.

Votants, 437; suffrages exprimés, 430; majorité absolue, 216: M. Casimir Perier, 229 voix; M. Léon Bourgeois, 189; divers, 12. En conséquence, M. Casimir-Périer est proclamé président de la Chambre. Il reçoit aussitôt de nombreuses félicitations. La séance est suspendue pendant 20 minutes.

Election d'un vice-président

Tandis qu'on procédait au dépouillement du vote pour le fauteuil présidentiel, le scrutin était ouvert pour l'élection d'un vice président en remplacement de M. Félix Faure. M. le président donne préalablement lecture de deux lettres de MM. Mézières et Clausel de Coussergues déclarant qu'ils ne sont pas candidats. Le scrutin est clos à quatre heures. M. le président proclame les résultats du scrutin pour l'élection d'un vice président :

Votants, 388; Suffrages exprimés, 385; Majorité absolue, 194: MM. Burdeau, 201; Dupuy-Dutemps, 61; Leydet, 55; Gerville-Réache, 36; Voix diverses, 30. — En conséquence, M. Burdeau est proclamé vice-président de la Chambre.

La proposition Michelin

La Chambre prend en considération une proposition de M. Michelin ayant pour objet de rendre la réhabilitation applicable aux condamnés contradictoirement qui ont proscrit contre l'exécution de la peine et de déclarer que la réhabilitation sera de droit après un certain délai.

La réorganisation des ponts et chaussées

Elle prend également en considération une proposition de M. Montaut portant réorganisation du corps des ponts et chaussées.

L'organisation de l'artillerie et du génie

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi relatif aux modifications à apporter à l'organisation de l'artillerie et du génie. M. le président met aux voix le renvoi de la discussion à lundi. Deux épreuves à mains levées, puis par assis et levé, donnent un résultat douteux. Il est procédé à un scrutin public. Par 237 voix contre 228, la Chambre repousse le renvoi à lundi.

Les articles et l'ensemble du projet sont adoptés.

La prestation de serment

L'ordre du jour appelle la 1re délibération sur la proposition de loi adoptée par le Sénat, ayant pour objet la modification du mode de prestation de serment devant les cours et les tribunaux. Le renvoi de la discussion à lundi est voté. La séance est levée à 5 h. 35. Séance lundi.

Une exécution à l'électricité aux États-Unis

New-York, 2 juin. — Lucius Wilson, un redoutable malfaiteur originaire du Nébraska et condamné à mort par la cour d'assises de Syracuse (New York), pour avoir assassiné au mois de juillet dernier, de complicité avec son frère Charles, un détective du nom de James Harvey, qui venait de les arrêter pour vol, a été exécuté par l'électricité dans le pénitentier de l'Etat à Auburn.

L'exécution de Lucius Wilson n'a pas duré trois minutes en tout. Le condamné, qui était parfaitement résigné à son sort, a fait preuve jusqu'au bout du plus grand sang-froid. Dans la matinée on l'avait autorisé à se faire photographier. Il avait déjeuné d'un excellent appétit et avait eu ensuite une longue entrevue avec son avocat. Le condamné est entré dans la salle à midi quarante et une minutes, tenant une cigarette à la main. Il n'était accompagné par aucun clergymen.

Pendant que les gardiens de la prison lui nouaient les courroies pour l'attacher sur le siège fatal, Wilson a jeté sa cigarette, et s'adressant à toutes les personnes présentes, il a dit d'une voix claire et ferme : Messieurs, je tiens à déclarer que le gentlemen actuellement détenu à la prison de Syracuse est absolument étranger à cette affaire. Il n'a pas la moindre part de culpabilité dans le crime. J'ai d'ailleurs donné ce soir une déclaration écrite à ce sujet, et dont chaque mot est l'expression de la vérité. » Par le mot gentlemen, Wilson désignait son frère.

Wilson avait à peine fini de parler qu'il était attaché et que l'appareil électrique était en place. Un courant des plus puissants a été lâché alors; mais il a été diminué graduellement et coupé au bout d'une minute. Les médecins présents ont examiné aussitôt le supplicié et constaté qu'il était mort.

LA CHUTE DE M. STAMBOULOFF

Berlin, 2 juin. — D'après une dépêche de Sofia, il ne serait nullement impossible que le nouveau cabinet inaugurât son gouvernement en décrétant la mise en accusation de M. Stamboulof. Outre les nombreux crimes politiques qu'on reproche à l'ex-premier ministre, M. Stamboulof est accusé d'avoir puisé à pleines mains dans les caisses de l'Etat et de s'être approprié indûment plusieurs millions qu'il aurait mis en sûreté à l'étranger. La mise en accusation de M. Stamboulof aurait été la condition expresse imposée au prince Ferdinand par le nouveau président du conseil en acceptant le pouvoir.

Cette nouvelle, qui circule dans tout Sofia, a produit une profonde impression. M. Grécoff, qui vient de quitter, à la suite de M. Stamboulof, le ministère des affaires étrangères, était un ancien élève de l'Université de France; il avait fait ses études de droit en France et passé son doctorat devant la Faculté d'Aix. M. Natchovitch, ancien ministre du commerce et des finances et qui remplace M. Grécoff aux affaires étrangères, est un ancien élève du lycée Charlemagne. C'est un homme d'une cinquantaine d'années, très aimable, d'esprit fort distingué, sous la direction de qui avait été organisée; il y a deux ans, l'exposition si curieuse de Philippopoli. Il était brouillé avec M. Stamboulof depuis quelques mois, et avait passé à l'opposition, — d'où il revient aujourd'hui au pouvoir.

Francfort, 2 juin. — La *Gazette de Francfort* affirme tenir de source sûre qu'en rentrant à Sofia, le prince Ferdinand a envoyé à M. Stamboulof son premier aide-de-camp, le lieutenant-colonel Markoff, pour inviter le président du conseil à donner sa démission, ajoutant que le prince serait obligé de l'y contraindre s'il n'obtempérait pas à son désir. M. Stamboulof, sachant ne pas pouvoir compter sur l'armée, donna alors personnellement sa démission.

Belgrade, 2 juin. — On dément qu'il ait jamais été question d'un voyage du roi Alexandre à Vienne et à Berlin après son retour de Constantinople. Les voyageurs arrivant de Bulgarie disent qu'à Sista, la foule a saccagé la maison du beau-père de M. Stamboulof.

NOUVELLES DU JOUR

La politique du nouveau Cabinet

Paris, 2 juin. — Le *Courrier du Soir* croit savoir que M. Dupuy est déterminé à incliner un peu plus vers la gauche. Lundi prochain, dans sa réponse à M. Goblet, l'orientation de la politique de son ministère prendra la position indiquée aujourd'hui par le groupement des partis dans l'élection présidentielle. Les 200 voix de M. Casimir Périer et les 150 de M. Bourgeois lui semblent délimiter assez clairement le terrain sur lequel il pourra se placer.

Les ministres Viger et Leygues à Caen

Caen, 2 juin. — Au cours des réceptions officielles, M. Viger a répondu à des remarques à l'évêque qui était venu le saluer accompagné d'un nombreux clergé :

« Je sais, Monseigneur, quel est le profond sentiment que vous avez de vos devoirs ecclésiastiques, mais je sais aussi que vous savez allier le sentiment de votre devoir comme évêque au sentiment de votre devoir comme Français. »

Caen, 2 juin. — A l'occasion de la présence à Caen des ministres de l'agriculture et de l'instruction publique, l'association des étudiants de Caen a reçu des étudiants de Paris une dépêche où il est dit :

« Souvenons-nous du rôle joué par le ministère Dupuy lors des massacres de juillet dernier, souvenons-nous de la mort de Nuger et de nos 600 blessés. Montrez à ces massacreurs d'hier, ministres d'aujourd'hui, que vous n'avez point oublié leur refus d'amnistier nos frères. Répondez par le dédain aux protestations mensongères que vous prodigueront les massacreurs de juillet. »

L'anniversaire de la « Semaine sanglante »

Paris, 2 juin. — Commencerait-on à devenir prudent du côté des révolutionnaires? Il semble que le souvenir de la poigne de M. Dupuy aux journées de juillet dernier ait pesé sur la résolution qu'a prise aujourd'hui le groupe socialiste.

Des délégués du comité exécutif de la manifestation révolutionnaire au cimetière du Père Lachaise étaient venus sommer le groupe socialiste de se mettre à la tête des manifestants pour forcer l'entrée du cimetière et culbuter la force armée qui gardera les issues. Le groupe, après en avoir délibéré, a prudemment voté l'ordre du jour suivant :

« Le groupe, résolu à ne pas offrir aux policiers et au gouvernement l'occasion d'une jacquerie; convaincu qu'il est de la dignité du prolétariat de ne pas faire le jeu de la réaction gouvernementale, décide qu'il ne prendra pas part à la manifestation du 3 juin et conseille la même attitude à tous les socialistes. »

Le groupe a décidé en même temps d'envoyer MM. Vaillant, Jaurès et Prudent-Dervillers, à la salle du Commerce pour expliquer à la réunion qui aura lieu ce soir l'attitude du groupe. Les délégués du comité exécutif s'en sont allés fort irrités.

Paris, 2 juin. — Dans une réunion assez bruyante, les socialistes révolutionnaires ont décidé de renouveler demain au Père-Lachaise, la manifestation qui échoua si piteusement dimanche dernier. Il paraît fort douteux que cette décision puisse avoir une suite sérieuse.

Arrestation de faux-monnayeurs à Bordeaux

Bordeaux, 2 juin. — La police a arrêté une bande de faux-monnayeurs dont la spécialité consistait dans la fabrication de fausses pièces de 2 francs. Un sieur Fazzini, sujet italien, une femme Tournière et un représentant de commerce sont sous les verrous. On recherche s'ils ont des complices.

La conversion de la rente amortissable

Paris, 2 juin. — M. François Deloncle a déposé aujourd'hui un amendement au budget tendant à convertir en 3 p. c. perpétuel la rente 3 p. c. amortissable.

Les grandes manœuvres — La grande revue

Châteaudun, 2 juin. — C'est définitivement aux environs de notre ville qu'aura lieu, en septembre, la grande revue qui clôturera les manœuvres de corps d'armée, et à laquelle assistera le Président de la République.

Jeanne d'Arc et l'évêque de Carcassonne

Carcassonne, 2 juin. — Mgr Billard, évêque de Carcassonne, annonce un service religieux, le 17 juin, dans toutes les églises de son diocèse, en l'honneur de Jeanne d'Arc, par une lettre-circulaire à ses fidèles, où il est dit :

« Aujourd'hui, comme au quinzième siècle, en notre cher pays de France, il y a grande pitié, en deçà comme au-delà de nos frontières, sombre et noir est l'horizon; sur tous les fronts il y a de l'ombre; au fond de tous les cœurs, il y a des angoisses. »

Une conférence sur Jeanne d'Arc à Lyon

Lyon, 2 juin. — Ce soir, à 8 heures, une conférence sur Jeanne d'Arc a été donnée, au cirque Rancy, M. le baron d'Allemagne, ancien officier de cavalerie, a retracé la vie de l'héroïne; cette réunion, où les femmes de Lyon avaient été spécialement invitées, et se trouvaient en très grand nombre, a été présidée par le vicomte d'Hugues, député catholique des Basses-Alpes.

Un terrible accident de chemin de fer aux Etats-Unis. — Deux cents morts

New-York, 2 juin. — Il résulte des détails reçus sur le terrible accident de chemin de fer du Salvador, accident auquel échappa le président Ezeta, que le déraillement a été causé par les insurgés dans le but d'empêcher le président et ses 1,500 hommes de renforcer les troupes gouvernementales qui opèrent contre les rebelles dans le voisinage de Santa-Anna.

Les huit premiers wagons s'emplièrent les uns sur les autres, tuant deux cents hommes et en blessant cent vingt deux.

Une insurrection en Corée

Washington, 2 juin. — Une insurrection a éclaté en Corée. Elle serait dirigée, dit-on, surtout contre les Américains. Les rebelles se seraient emparés de la province de Chinlap. Les étrangers courraient les plus grands dangers et réclameraient un vaisseau de guerre américain à Séoul.

Les victimes des anarchistes

Paris, 2 juin. — On a eu bien raison de dire que les victimes des anarchistes se guérissent difficilement des blessures faites par leurs engins. Tomazo, le garçon de restaurant qui fut grièvement blessé lors de l'explosion Foyot, vient de subir une rechute. Ce malheureux est encore très malade. Les blessures de la tête ne sont pas encore cicatrisées et il se plaint de vives douleurs intestinales. Il va être obligé de rentrer aujourd'hui à l'hôpital de la Charité pour subir une nouvelle opération. Depuis qu'il a quitté le service du docteur Tillaux, Tomazo a vécu de privations. *Il n'a encore reçu aucune indemnité.* Il serait temps que l'on s'occupât sérieusement de cette malheureuse victime des anarchistes. On lui doit bien une réparation. Espérons qu'on ne la lui fera pas attendre.

Au Conseil des ministres

Paris, 2 juin. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée sous la présidence de M. Carnot.

L'INVENTEUR DE LA POUDRE SANS FUMÉE

Sur la proposition du ministre de la guerre, le grade d'ingénieur en chef de deuxième classe des poudres et salpêtres est conféré à M. Vieille, inventeur de la poudre sans fumée, qui avait déjà douze années de grade. Le compte-rendu officieux porte que le grade auquel est nommé M. Vieille n'avait pu lui être attribué jusqu'ici, faute d'une vacance.

LA COMMISSION MILITAIRE DES INVENTIONS

D'autre part, le général Mercier a annoncé qu'il préparait un projet pour la réorganisation de la commission militaire des inventions. Il s'agit de donner à cette commission qui, actuellement, ne fonctionne que pour le ministère de la guerre, un caractère mixte en la composant de membres qui représenteront à la fois les départements de la guerre et de la marine. Une nouvelle commission, de laquelle feront partie plusieurs membres civils, notamment MM. Berthelot et Vieille, s'occupera de toutes les inventions relatives à la défense nationale sur terre et sur mer.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Hanotaux, ministre des affaires étrangères, a été remplacé comme directeur des affaires commerciales et consulaires par M. Bombard, sous-directeur du même service. M. Cazotte, sous-directeur adjoint des affaires commerciales, est nommé sous-directeur titulaire.

LES INVALIDES DE LA MARINE

M. Carnot a signé des décrets en vertu desquels sont nommés membres de la commission supérieure de surveillance des invalides de la marine : M. Armez, député, en remplacement de M. Félix Faure, démissionnaire; M. Boulanger, sénateur, en remplacement de M. Guerin, démissionnaire.

DISSOLUTION DE DEUX CONSEILS MUNICIPAUX

Le ministre de l'intérieur a fait signer deux décrets prononçant la dissolution des conseils municipaux de Prats-de-Belves (Dordogne) et Larrepse (Tarn).

FE ETON DU 4 JUIN 1894. — N° 5

UNE JEUNE FEMME

Par EDGY

IV

Tandis que son père l'embrassait, lui disait un « au revoir! » prolongé d'une infinité de petites recommandations qu'elle n'écoutait pas, mais auxquelles elle répondait machinalement, d'un hochement de tête, elle n'avait à l'esprit que sa même idée, absorbante et fixe, pensant : « Il faut pourtant que je lui dise... »

Mais ce logis pauvre et nu, l'aperçu de cette vie de vieillard, discrète et calme, et aussi les phrases impressionnantes de tout à l'heure, tout lui imposait, la décourageant...

Elle n'osait pas et s'en allait, traversant la chambre avec lenteur, comme à regret, avec son père qui trottinait derrière elle.

Sur le seuil, les paroles qui lui brûlaient les lèvres s'envolèrent soudain, et, sa demande chuchotée au vieillard dans le baiser d'adieu, elle attendit, tremblante, puit tressaillit d'angoisse à l'exclamation qui lui répondit, un « ah! » de stupeur qui vibra longuement.

— Mais comment?... Mais pourquoi?...

Puis, pris de crainte et de pitié devant l'affolement de son enfant, toute cette douleur lisible dans la convulsion de la face, il demanda très vite, brusquant les choses :

— ... Combien te faut-il? .. Je puis te donner... Depuis dix ans, j'ai économisé sur ma petite retraite puis quelques recouvrements de prêts... Tout est ici... C'était d'ailleurs pour toi, pour ton premier enfant... comme cadeau de baptême... Tu en profiteras maintenant... voilà tout... puisque l'occasion s'en présente, et tout aussi grave... Oui, oui, je devine; ne t'explique pas... Je sais bien que ce ne sont pas pour des chiffons, des futilités.

Vous aurez eu quelque perte d'argent, je sais que Claude a des économies, quelque embarras passager.

Sentant venir le salut, la jeune femme eut un élan subit de reconnaissance et de remords :

— Oh! père, père, que tu es bon!... Si tu savais!... une imprudence... une folie... mais jamais plus... jamais plus .. je te le promets...

Elle lui serrait les mains nerveusement, tandis qu'une émotion l'agitait, la soulevait de sanglots.

Le vieillard en fut si effrayé, que dans cette pauvre figure en larmes, il se mit à bégayer toutes sortes de tendresses paternelles, des câlineries telles qu'on chuchote à un enfant éploré.

— Ma Jeanne... ma fille!... Voyons, sois raisonnable... Puisque tout s'arrange!.., Souris-moi un peu... Si tu savais combien ton chagrin me fait mal!... J'ai cinq mille francs. Te faut-il tout? Prends tout... je ne veux rien garder...

Il alla chercher, dans un meuble de sa chambre, une petite boîte laquée remplie de billets et de pièces d'or et, triomphant, lui apporta ces épargnes laborieuses.

— Emporte tout, ma Jeanne... seulement... seulement, ne compte plus désormais... Vraiment, je ne pourrais plus... je suis trop vieux, vois-tu, c'est fini... Il me faut des petites douceurs, maintenant, et je ne peux plus rien mettre de côté... non, vraiment, plus rien...

Elle le remercia, l'embrassa dans une dernière promesse :

— Oh! sois tranquille, va... désormais!...

Et quand elle se trouva seule sur le palier avec la petite boîte glissée dans sa poche et sa main dessus pour la sentir bien à elle, cette impression ne s'effaça pas, ancrée si profondément dans son cœur, qu'elle dut, suffoquée d'émotion, s'arrêter auprès d'une fenêtre ouverte sur l'escalier, et rester là, le temps de se remettre.

Par la baie de la croisée, elle entrevoyait au-dessus du puits noir de la cour, un petit coin du ciel très gai, plein d'étoiles curieuses... Tout ce que cette clarté contenait de poésie et de joie la baigna d'un allégement. Les apaisements de cette perspective radieuse lui venaient au cœur, avec une vision reposante et des frissons d'espoir...

Il lui paraissait que jusqu'alors sa vie n'avait été qu'une lutte inutile et bête, une poursuite de chimère insaisissable une duperie méritée... Si elle ne s'arrêtait à temps sur cette pente où elle se sentait glisser, elle dévalerait jusqu'à l'abîme, dans une chute non calculée mais sûre... » Elle avait la raison de comprendre et le désir de se retenir pendant qu'elle le pouvait encore.

Aussi, dans l'instant, elle se promit de changer de règle de conduite, de n'exister que pour Claude, d'être une femme sérieuse et prudente, sans ambition, sans vanité... Comme elle allait être heureuse?

Elle descendit dans la rue, les regards baissés comme souriant à une vision qu'eux seuls voyaient.

... Ce fut presque une intuition qui, tout à coup, la tira de son rêve, une sensation d'aimant qui lui fit tourner la tête vers une vitrine brillante, inondant le trottoir et la rue de ses flots de lumière vive.

Elle reconnut le magasin où elle était entrée un peu auparavant, avec ses robes soyeuses étalées derrière les glaces claires, dans un grand luxe de réclame, les traines majestueuses, faites pour glisser sur l'épaisseur des tapis ou pour tournoyer au vent des danses, sur la cire des parquets; les corsages largement échancrés pour laisser à découvert des nuques splendides et des épaules rondes...

A cette vue, une irrésistible impulsion secoua Jeanne et toute sa soif de luxe lui revint, enfiévrant sa bouche... Elle était belle; elle voulait un jour être parée et triomphante, comme tant de femmes qui le méritaient moins qu'elle...

Et poursuivant ce songe, tandis que des flammes montaient à ses yeux, elle entr